

Politique de dons et commandites du RGAL

Le Regroupement des gens d'affaires est un organisme à but non lucratif, qui représente les entrepreneurs et commerçants de la Ville de Lavaltrie et qui contribue à l'avancement économique et social de la municipalité. Comme tout organisme, un montant fixe par année est versé à des organismes qui en font la demande. Une politique de commandite a donc été établie afin que la gestion des demandes soit plus équitable et organisée.

Secteurs privilégiés

Nous privilégions les demandes de dons et de commandites d'organismes œuvrant auprès de la jeunesse ainsi que les événements, qui ont une importance économique, se déroulant dans la *Ville de Lavaltrie*.

Montants accordés

Suite à notre traditionnel Omnium de golf, qui se déroule chaque année au mois de septembre, le RGAL lancera un appel de projets à tous les organismes afin qu'ils nous acheminent leur demande.

1. 2/3 de la somme allouée au budget de dons et commandite sera accordé à divers organismes œuvrant auprès de la jeunesse dans Lavaltrie et ;
2. 1/3 de la somme allouée au budget de dons et commandite sera accordé aux événements qui se dérouleront dans Lavaltrie.

Délais pour faire la demande

Le délai auquel vous pourrez envoyer vos demandes sera au plus tard le 15 novembre suivant l'appel de projets (Ex : 15 novembre 2016). Si votre demande est conforme aux valeurs que notre organisme véhicule, nous vous contacterons afin de vous en aviser. Veuillez noter qu'aucune demande ne sera traitée après la date limite de l'appel de projets.

Le projet devra être réalisé et les pièces justificatives doivent être reçues par le RGAL avant le 31 décembre suivant l'année de l'appel de projets, afin de recevoir le chèque. Ex : 31 décembre 2017

Critères d'admissibilité et d'acceptation

- L'organisme ou l'événement doit être à but non lucratif ;
- Réaliser votre événement dans la Ville de Lavaltrie ;
- La cause doit supporter les jeunes de près ou de loin ;
- Avoir un impact sur l'avancement économique et/ou social de la Ville de Lavaltrie ;
- Le montant demandé doit être réaliste selon l'ampleur du projet ;
- Le formulaire nous doit être dûment rempli et acheminé. Ex : Au plus tard le 31 décembre 2016 ;
- Permission de prendre des photos, vidéos ou tout média en lien avec le soutien financier (ex. remise de chèques).
- Offrir au RGAL de la visibilité et mention du partenariat lors d'activités de relation publique.
- Une entente de contribution sera émise aux deux parties afin de déterminer les clauses à respecter.

La durée des ententes pour les commandites et les dons doit se limiter à une période maximale de 12 mois et une convention signée en détermine la période et les conditions. L'organisme aura environ un an pour remplir les conditions exigées par le C.A. afin d'obtenir la commandite. Si le délai n'est pas respecté, une autre demande devra être présentée par l'organisme.

Toutes les demandes seront évaluées et obtiendront une réponse, qu'elle soit positive ou négative. Veuillez nous accorder un certain délai afin d'évaluer les demandes.

Exclusions

Par souci d'équité et de rigueur, les cas suivants sont exclus :

- Demande pour soutenir un individu ou un projet personnel
- Demande pour une activité ayant lieu à l'extérieur de la ville de Lavaltrie
- Demande pour un athlète individuel
- Demande pour couvrir les frais salariaux d'un organisme.

Procédures administratives pour présenter une demande au RGAL

Étape 1 : Vous devez prendre conscience des exigences inscrites dans ce document.

Étape 2 : Vous devez remplir le formulaire de demande de commandites qui se trouve dans la section *Formulaires* de notre site internet www.rgal.biz. N'hésitez pas à joindre tout document supplémentaire qui pourrait être pertinent.

Étape 3 : Envoyer votre demande par courriel au info@rgal.biz ou par la poste à l'adresse suivante : CP 10, succursale Bureau-Chef, Lavaltrie (Québec), J5T 4A9 avec la mention '**RGAL - appel de projet**'.

POUR USAGE INTERNE	
N° DOSSIER :	_____
DATE :	_____/_____/_____ (année) (mois) (jour)

**FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE
INITIATIVES JEUNESSE LAVALTROISE / ÉVÉNEMENTS
APPEL DE PROJETS Automne 2016**

Répondre à toutes les rubriques du présent document. Inscrire tous les renseignements dans les espaces prévus à cet effet.

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Nom de l'organisme : _____

Nom de la personne responsable du dossier et autorisée à signer les documents ¹ :

_____ (lettres moulées) _____ (fonction)

Adresse de l'organisme :

N° d'immeuble et rue : _____	N° de téléphone : _____
Municipalité : _____	N° de télécopieur : _____
Code postal : _____	Courriel : _____
	Site Web : _____

Type d'organisme :

<input type="checkbox"/> Jeune ou groupe de jeunes parrainés par un organisme incorporé	<input type="checkbox"/> Organisme du secteur public rattaché au réseau de l'éducation ou au secteur de la santé et des services sociaux
<input type="checkbox"/> Coopérative	
<input type="checkbox"/> Organisme à but non lucratif	

Mission et mandats de l'organisme : _____

¹ Prendre note qu'une **résolution du conseil d'administration** de l'organisme promoteur désignant la personne autorisée à agir et signer au nom de l'organisme dans le dossier est exigée.

2. RENSEIGNEMENTS SUR LE PROJET

Objectifs visés par la réalisation du projet

3. Montant de la subvention demandé

IMPORTANT

Le Regroupement des gens d'affaires de Lavaltrie ne s'engage pas à traiter un dossier incomplet.

Le Regroupement des gens d'affaires de Lavaltrie se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute demande.

4. SIGNATURE

Je _____, représentant(e) dûment autorisé(e) de l'organisme, _____requérant, fait une demande officielle de subvention au montant de _____\$ au Regroupement des gens d'affaires de Lavaltrie(RGAL). Je certifie que les renseignements contenus dans le présent formulaire et les documents annexés sont, à ma connaissance complète et véridique en tous points.

Les documents transmis par les promoteurs demeurent la propriété du Regroupement des gens d'affaires de Lavaltrie et celui-ci assurera la confidentialité de ces documents. Toutefois, l'organisme autorise le Regroupement des gens d'affaires de Lavaltrie à échanger avec tout ministère, organisme gouvernemental, régional et institution financière tous les renseignements présents dans cette demande de subvention pour avis de conformité et avis sectoriel.

Signature

Titre ou fonction

Date